

0140070A
ACADEMIE DE CAEN
COLLEGE BORIS VIAN
5 RUE LOUIS BLERIOT
14270 MEZIDON VALLEE D AUGE
Tel : 0231200645

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 4-1

Annule et remplace l'acte n° 4 - 2018-2019

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/10/2018

Réuni le : 13/11/2018

Sous la présidence de : Brigitte Caignaert

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Logement: Convention de logement par NAS de la principale du collège d'Argences dans un logement vacant de l'établissement, avec facturation des prestations accessoires.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0